

CRÉDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Premiers résultats de la vague de fin 1993

Le chômage, le système d'indemnisation et les politiques d'emploi, vus par les Français en fin 1993

Document réalisé à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle (DARES)

Sou1994-885

Enq. cond. de vie et asp. des Fr. -
Vag. de fin 1993 - Prem. rés. - Le
chôm., le syst. d'ind. et les pol.
d'empl., vus par les Fr. en 1993 / C.
Duflos. Mars 1994.

CRÉDOC•Bibliothèque



MARS 1994

du Chevaleret
- P A R I S

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Premiers résultats de la vague de fin 1993

**Le chômage, le système d'indemnisation
et les politiques d'emploi,
vus par les Français en fin 1993**

Document réalisé à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle (DARES)

C. DUFLOS

MARS 1994

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

l'est un peu plus chez les retraités (41 %). En tout état de cause, il est intéressant de relever que le fait de connaître un Rmiste dans son entourage ne conduit pas à contester l'aide dont il bénéficie ; au contraire, il accroît le sentiment que le montant de l'allocation est insuffisant et que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus pauvres.

Des Français plus solidaires, d'autres plus exigeants

Cependant, les modalités d'application du RMI semblent constituer, pour une partie de la population, une pierre d'achoppement : certes, une assez large majorité de Français (58 %) trouve que le RMI est bien versé « à ceux qui en ont le plus besoin », mais 40 % en doutent. Ce pourcentage élevé relève, à vrai dire, d'un amalgame entre l'opinion de certains enquêtés : d'un côté, des jeunes surtout dénoncent les limites du champ couvert par la prestation (certains groupes, notamment les moins de 25 ans, n'y ont pas accès) ; de l'autre, certains axent leur critique sur les bénéficiaires eux-mêmes de la prestation. Mais ils sont, à vrai dire, minoritaires.

En effet, on distingue, dans la population, six groupes d'opinions (voir encadré). Deux groupes dénoncent les effets pervers des aides aux plus défavorisés : les uns (19 %) critiquent les bénéficiaires eux-

mêmes, qui, pensent-ils, pourraient s'insérer s'ils le voulaient ; les autres (15 %) contestent l'utilité même de la prestation. Ces deux groupes représentent, au total, un tiers de la population (34 %).

Trois autres groupes sont, à l'inverse, favorables au RMI et aux aides envers les plus défavorisés, même si leur sensibilité pousse les uns vers le fatalisme et les autres vers une générosité sans faille. A eux trois, ils représentent 55 % de la population. Un autre groupe peut être également considéré comme favorable à la prestation (11 % des Français) : il s'agit des « inconditionnels », c'est-à-dire des partisans d'une aide automatique sans condition d'attribution. Pour eux, l'insertion ne devrait pas s'entendre comme une contrepartie imposée au bénéficiaire, mais plutôt comme un élément à part entière de la prestation, accordé en même temps qu'elle.

Nos concitoyens semblent donc, cette année, faire un peu moins cas des risques de déresponsabilisation éventuels du RMI. Cependant, la montée de la solidarité avec les plus démunis s'est, par ailleurs, accompagnée d'une dénonciation accrue des fausses déclarations sur d'autres prestations, peut-être celles qui paraissent éventuellement moins contrôlées que le revenu minimum qui, lui, est versé « sous conditions » (la contrepartie sous forme d'efforts d'insertion). C'est peut-être ce qui explique la relative unanimité de la population sur l'existence de la condition d'insertion de cette prestation. ■

Opinions des Français sur les aides aux défavorisés

en %

Faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes...	1987	1991	1992	1995
Cela leur permet de vivre	64	58	51	65
Cela leur enlève tout sens des responsabilités	36	40	47	34
Ensemble (non-réponses incluses)	100	100	100	100

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les raisons qui expliquent le mieux la situation de pauvreté

en %

Si certaines personnes vivent dans la pauvreté	1991	1993	1994	1995
C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance	60	67	70	74
C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir	36	31	27	25
Ensemble (non-réponses incluses)	100	100	100	100

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

3615-3616 CRÉDOC
(1,29 F la min.)

Consultez les principaux chiffres des enquêtes du CRÉDOC sur les opinions, les modes de vie, les politiques sociales et la consommation des Français.

Consultez le catalogue de nos publications.

Abonnez-vous à
Consommation et Modes de Vie

Pour en savoir plus

• Les résultats présentés ici sont extraits d'un rapport effectué pour la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), intitulé : « Prestations sociales, allocations familiales et RMI », par G. Hatchuel, A.-D. Kowalski, avec la collaboration de C. Duflos et J.-P. Loisel. (Collection des rapports du CRÉDOC, n° 167, décembre 1995.) Il est disponible au CRÉDOC (prix : 300 francs TTC plus 20 francs de port).

• Les données utilisées sont issues du système d'enquêtes du CRÉDOC sur « les Conditions de Vie et les Aspirations des Français » (2 000 personnes de plus de dix-huit ans interrogées à chaque vague).

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication :
Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris
Tél. : (1) 40 77 85 01

Diffusion par abonnement
uniquement
200 francs par an
Environ 10 numéros

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

L'opinion des Français sur le Revenu minimum d'insertion

La solidarité envers les plus démunis s'accroît, les exigences aussi

Georges Hatchuel, Anne-Delphine Kowalski

Depuis l'instauration du RMI, le nombre de bénéficiaires a triplé, passant de 270 000 en 1988 à 800 000 en 1995. Cette croissance a-t-elle modifié les opinions des Français sur cette allocation, sur son montant et sur sa vocation ?

Après une série d'investigations réalisées par le CRÉDOC dans les premières années de la mise en place du RMI, une nouvelle enquête a été effectuée en 1995 à la demande de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Son but était d'apprécier les inflexions qui ont pu intervenir ces dernières années.

Il apparaît que les Français sont de plus en plus préoccupés par l'accroissement de la pauvreté et les situations d'exclusion. Comment s'en étonner ? 45 % d'entre eux déclarent connaître un Rmiste dans leur entourage proche. De fait, nos concitoyens considèrent aujourd'hui la lutte contre la pauvreté comme prioritaire, attendant que la collectivité accroisse son aide envers les plus démunis. Le RMI, lui-même, malgré la formulation de quelques critiques, suscite une adhésion croissante dans la population, signe de la remontée des valeurs de solidarité.

La pauvreté : une préoccupation majeure

Depuis l'instauration du Revenu minimum d'insertion en 1988, les inquiétudes et les préoccupations concernant la pauvreté n'ont cessé de s'accroître dans la population. Trois indicateurs confirment cette évolution. Au début 1991, 16 % des Français citaient « la pauvreté en France » comme l'un des deux sujets qui les préoccupaient le plus. Ce taux est passé à 28 % au début de 1995. Le chômage également a pris une importance accrue au sein des sujets les plus préoccupants : 49 % de nos concitoyens le citent aujourd'hui en numéro un, c'était le cas de 27 % en 1991.

D'autre part, de plus en plus de nos compatriotes, 17 % en 1995, contre 13 % il y a trois ans, citent le RMI parmi les prestations sociales à augmenter en priorité. Cette demande croissante a aussi affecté les prestations-chômage : en 1992, 8 % des Français souhaitaient les voir s'accroître, contre 14 % aujourd'hui.

Enfin, quand il s'agit d'actions à mener, c'est le « traitement de la pauvreté et de l'exclusion » qui prend la tête des préoccupations : il est cité en premier par 63 % des Français, loin devant la prise en charge des grands malades (29 %), l'indemnisation du chômage (23 %) ou le financement des retraites (22 %).

Les principaux sujets de préoccupations des Français

Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?
Somme des deux premières réponses chaque année
en %

	1991	1995	Évolution 1995-1991
Le chômage	27	49	+ 22
Les maladies graves	28	31	+ 3
La pauvreté en France	16	28	+ 12
La violence et l'insécurité	23	22	- 1
La drogue	37	21	- 16
La pauvreté dans le monde	15	17	+ 2
L'immigration	17	14	- 3
La dégradation de l'environnement	12	7	- 5
Les tensions internationales	16	7	- 9
Les conflits sociaux	4	4	-
L'Europe	6	2	- 4

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Sommaire

	<i>Pages</i>
Avant-propos	1
1. Le vécu du chômage	3
1.1 Une aggravation du chômage	3
1.2 Le vécu du chômage au cours de la décennie écoulée	4
1.3 Le taux de chômage des actifs continue de progresser	5
2. Inquiétude et sentiment de menace se renforcent, mais un espoir de stabilisation du chômage	6
2.1 L'inquiétude vis-à-vis du chômage continue de progresser	6
2.2 Le sentiment de menace de chômage se renforce	7
2.3 Une lueur d'espoir dans les prévisions d'évolution du chômage	8
2.4 Le chômage préoccupe de plus en plus de Français	10
3. La modernisation et la mauvaise conjoncture sont les deux principales raisons avancées pour expliquer l'ampleur du chômage	11
4. Opinions sur la politique d'indemnisation du chômage	12
4.1 Un quart de la population continue de mal connaître le système d'indemnisation	13
4.2 Pour combler le déficit du régime d'assurance chômage, il faut, selon les Français, augmenter la part du financement de l'Etat	13
4.3 Le calcul des indemnités de chômage	15
4.4 Selon les Français, l'AUD est plutôt incitative au retour à l'emploi	16
5. Opinions sur les politiques de lutte contre le chômage	16
5.1 Les demandeurs d'emploi à aider en priorité	17
5.2 Pour une majorité des Français, le travail à temps partiel peut contribuer à réduire le chômage	18
5.3 Les Français face à la réduction de la durée du travail	19
5.3.1 Les Français sont plutôt sceptiques sur les effets de la réduction de la durée du travail sur l'emploi	19
5.3.2 Il faut, selon l'opinion, laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure ..	20
5.3.3 Les modalités souhaitées par les Français en cas de réduction de la durée du travail	20
5.4 La réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire	21
5.5 Le sentiment d'inefficacité des mesures de lutte contre le chômage reste très fort dans l'opinion	23

6. Problèmes de recrutement et de licenciements	24
6.1 Selon les Français, les cotisations sociales trop élevées freinent l'embauche	24
6.2 Le départ en pré-retraite en cas de licenciements pour cause économique : une solution qui tend vers un consensus	26
6.3 Selon les Français, c'est d'abord aux entreprises de faire un effort pour garder leur personnel, en cas de menaces de licenciements	26
Annexe 1 : Le sentiment de menace de chômage : résultats 1984 à 1986.....	29
Annexe 2 : Raison principale de l'importance du chômage actuel	33
Annexe 3 : Solution pour couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage : résultats 1984, 1985 à 1988, 1989 et 1990, 1991 et 1992	37
Annexe 4 : Les effets de la nouvelle allocation unique dégressive : résultats 1992..	43
Annexe 5 : Catégories de personnes à aider en priorité : résultats 1988 à 1992	47
Annexe 6 : La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire : résultats 1992	51
Annexe 7 : Principale condition mise pour accepter une mesure générale de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire : items de postcodage	55
Annexe 8 : Questionnaire "DARES", vague de fin 1993	59

Avant-propos

Ce document présente les premiers résultats des questions insérées, à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DARES), dans la vague de fin 1993 de l'enquête du Crédoc sur *"les Conditions de vie et les Aspirations des Français"*.

L'enquête a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2001 personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ceux-ci (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement disponible (1990). Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables suivantes : âge, sexe, PCS, taille d'agglomération¹.

Les questions traitées concernent la façon dont l'opinion publique perçoit le chômage (vécu, menace, prévisions d'évolution), son indemnisation (financement du régime d'assurance-chômage, calcul des indemnités) et certaines mesures pour l'emploi. Bon nombre d'entre elles sont suivies depuis plusieurs années. Cependant, fin 1993, de nouvelles interrogations ont porté plus particulièrement sur la réaction des Français face à l'idée du "partage du travail" et sur les conditions dans lesquelles ils seraient éventuellement prêts à accepter une réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire. Les questions portant sur les problèmes de licenciements dans les entreprises ont été par ailleurs quelque peu réaménagées. Enfin, l'opinion a de nouveau été sollicitée, cette année, sur les causes qu'elle attribue à l'ampleur du chômage actuel, comme elle l'avait été il y a deux ans.

En résumé, les Français continuent d'afficher, en ce début 1994, une forte inquiétude vis-à-vis du chômage, dont ils font, de loin, le premier sujet de leurs préoccupations. En un an, le chômage effectif s'est aggravé dans les foyers, le sentiment de menace de chômage s'est aussi plus largement diffusé. Même si, cette année, une part plus importante de la population espère en une stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche, les

¹ Le compte rendu de réalisation de l'enquête, ainsi que les résultats de l'ensemble des questions posées sur chacun des thèmes, figurent dans le rapport général de présentation des premiers résultats de la vague de fin 1993 (Crédoc, à paraître).

trois quarts de nos concitoyens n'en gardent pas moins une vision pessimiste de l'avenir de l'emploi.

Devant les difficultés d'équilibre des comptes de l'assurance-chômage, les Français préconisent une augmentation de la part du financement de l'Etat, plutôt qu'une réduction des coûts ou un renforcement des cotisations. Mobilisés par l'ampleur du chômage, ils restent très attentifs aux différentes formes de lutte contre le mal, mais ne semblent pas prêts à toutes les accepter sans conditions. Ainsi, si l'opinion pense que le travail à temps partiel peut effectivement contribuer à réduire le chômage, elle est beaucoup plus réservée sur les effets que la réduction de la durée du travail avec diminution de salaire pourrait avoir sur la création d'emplois. D'autre part, si le départ en pré-retraite des salariés les plus âgés restent, selon les Français, la solution préférée en cas de licenciements économiques, nos concitoyens estiment toujours qu'il est du devoir des entreprises, en cas de menaces de licenciements, de garder leur personnel en acceptant de réduire leurs marges. Mais, même s'ils responsabilisent les entreprises, même s'ils sont conscients de certaines difficultés, comme le poids des charges sociales qui reste aujourd'hui, selon eux, le principal frein à l'embauche, nos concitoyens ont une attitude d'exigence forte vis-à-vis des chômeurs : une majorité pense que l'allocation unique dégressive (AUD) sera plus incitative au retour à l'emploi qu'elle n'aggraverait les difficultés de réinsertion. Enfin, les appréciations que portent les Français sur l'efficacité des mesures prises dans le domaine de l'emploi restent négatives : 80% de la population ont le sentiment que ces mesures ne sont pas efficaces.

Le présent document a pour but de présenter les informations de base (données 1993 et évolutions pour les questions dont le suivi existe sur plusieurs années), accompagnées d'un bref commentaire. On précisera qu'il convient avant toute interprétation des résultats de les lire attentivement : certaines questions portent sur des sous-populations, ce qui restreint bien sûr les effectifs; certains pourcentages ne concernent parfois qu'une petite partie de l'échantillon; de même, en ce qui concerne les évolutions, les écarts observés d'une année à l'autre ne sont pas toujours statistiquement significatifs.

L'étude plus approfondie des résultats fera l'objet d'un rapport ultérieur.

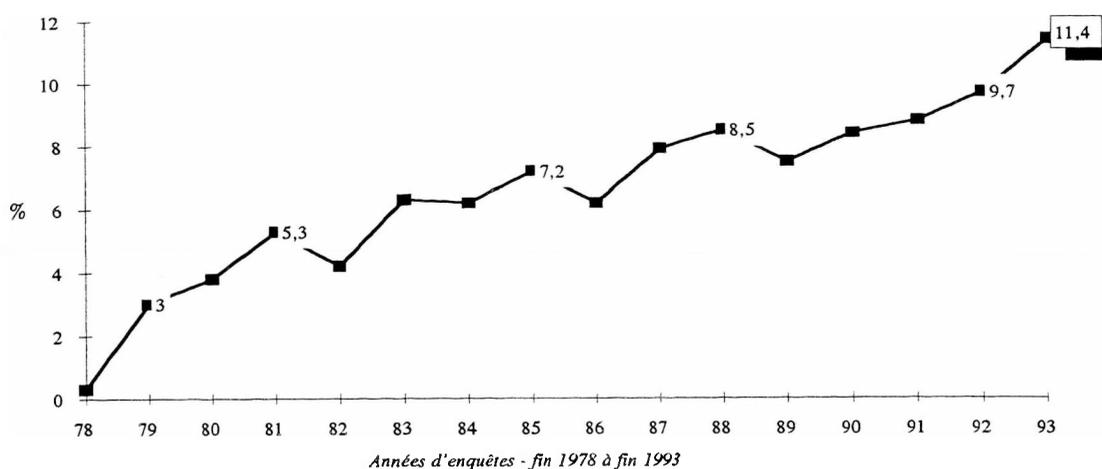
1 - Le vécu du chômage

L'année 1993 est restée marquée par la pénétration du chômage dans la société française. Le mal continue de s'étendre; il atteint désormais toutes les couches de la population, même celles qui jusque-là étaient relativement épargnées. C'est dans ce contexte d'aggravation du chômage et de renforcement de l'inquiétude qu'il suscite que les Français ont été interrogés sur la manière dont ils perçoivent le système d'indemnisation ou les politiques d'emploi.

1.1 Une aggravation du chômage

11,4% des Français déclarent, en fin 1993, être au chômage ou à la recherche d'un emploi. Ils étaient 9,7% fin 1992, 8,8% fin 1991 et 8,4% fin 1990. La progression du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit; le taux de chômage¹ est à présent trois fois plus élevé que celui des années quatre vingt (graphique 1).

Graphique 1
Evolution du taux de chômage de 1979 à 1993



Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1978 à fin 1993.

¹ On rappellera qu'est ici considéré comme chômeur tout individu de 18 ans et plus ayant lui-même répondu être chômeur ou à la recherche d'un emploi à la question concernant sa situation personnelle à la date de l'enquête. S'appuyant uniquement sur les déclarations spontanées des personnes interrogées, le "taux de chômage" dans l'échantillon enquêté ne peut être comparé stricto sensu au taux national, pour lequel sont appliqués les critères du BIT. On rappellera aussi, à cet effet, que les indicateurs de chômage doivent être comparés avec prudence, les conventions de définition et de mesures différentes étant à l'origine d'écarts importants.

Les chômeurs, dans l'échantillon enquêté, restent, comme sur le plan national, le plus souvent des jeunes, surtout non diplômés (25 % des moins de 30 ans sans diplômes n'ont pas d'emploi); mais, fin 1993, le taux de chômage s'est renforcé dans la population des 25-59 ans (+ 3 points). Le chômage s'est également aggravé en un an dans les catégories déjà largement touchées : les ouvriers (+ 3 points), les employés (+ 4 points) et les personnes ayant un niveau d'études inférieur au baccalauréat (+ 1 point). On remarquera aussi que les diplômés ne sont plus aussi épargnés qu'auparavant : fin 1993, 8 % des diplômés du supérieur déclarent être en situation de chômage; ils étaient 5 % il y a un an. Enfin, le taux de chômage reste deux fois plus élevé dans la population féminine des moins de 25 ans qu'en moyenne et le chômage de longue durée, qui s'est globalement renforcé en un an dans la population, concerne à présent les hommes autant que les femmes.

1.2 Le vécu du chômage au cours de la décennie écoulée

Fin 1993, trois Français sur 10 déclarent être passés par au moins une période de chômage au cours des dix dernières années. Cette proportion s'est accrue de deux points en un an et de 6 points depuis 1987. De fait, la part des Français qui pouvaient se réjouir de n'avoir jamais connu le chômage n'est plus aussi élevée qu'auparavant : elle se situe à présent en-dessous de la barre des 70 %, pour la première fois en sept années de suivi de la question (tableau 1-a).

Tableau 1-a
Vécu de périodes de chômage au cours des 10 dernières années

(en %)							
Au cours des 10 dernières années, avez-vous été au chômage ?							
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
. Oui*.....	25,1	26,0	26,7	27,2	25,1	29,0	31,0
. Non, jamais	74,9	74,0	73,3	72,8	74,9	71,0	69,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>(Effectifs)</i>	<i>(1998)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(2010)</i>	<i>(2012)</i>	<i>(2013)</i>	<i>(2001)</i>

Source : Crédoc, enquêtes Aspirations fin 1987 à fin 1993.

* Y compris période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés ou recherche actuelle d'un premier emploi.

Notons que 18 % des Français ont connu une seule période de chômage au cours de la décennie écoulée et que 12 % en ont vécu au moins deux (tableau 1-b). Dans chacun des cas, la part des personnes concernées a sensiblement augmenté en deux ans (+ 3 points entre fin 1991 et fin 1993).

Tableau 1-b
Nombre de périodes de chômage au cours des 10 dernières années
 (déclarations en fin 1993)

(en %)		
Au cours des 10 dernières années, avez-vous été au chômage ?		
. Oui, une fois	18,3	18,3
. Oui, deux fois	6,1	} 11,9
. Oui, trois fois ou plus	5,8	
. Actuellement à la recherche d'un 1er emploi	0,8	0,8
. Non, jamais	69,0	69,0
Ensemble	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

1.3 Le taux de chômage des actifs continue de progresser

14% des actifs déclarent avoir été en situation de rupture d'emploi durant les douze mois qui ont précédé l'interview, contre 12% en fin 1992 et 9% en fin 1991. Le chômage continue donc de progresser : le taux enregistré cette année rejoint celui de 1983, le plus élevé observé durant les 16 dernières années (tableau 2).

Tableau 2
Chômage chez les actifs au cours des 12 derniers mois
 (Population active)

(en %)				
Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?				
	Oui	Non	Ensemble*	Effectifs
1978	9,4	90,6	100,0	1041
1979	8,9	91,1	100,0	1050
1980	9,1	90,9	100,0	1042
1981	11,4	88,6	100,0	1006
1982	11,3	88,7	100,0	1038
1983	14,6	85,4	100,0	989
1984	11,1	88,9	100,0	1012
1985	9,4	90,6	100,0	1022
1986	12,0	88,0	100,0	1035
1987	12,4	87,6	100,0	943
1988	12,1	87,9	100,0	957
1989	11,8	88,0	100,0	994
1990	12,4	87,4	100,0	989
1991	8,9	91,0	100,0	974
1992	12,2	87,6	100,0	965
1993	13,6	86,4	100,0	932

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1978 à fin 1993.

* Y compris réponses "ne sait pas", de 1989 à 1993.

2 - Inquiétude et sentiment de menace se renforcent, mais un espoir de stabilisation du chômage

Fin 1993, le climat général reste sombre : l'inquiétude vis-à-vis du chômage se renforce, le sentiment de menace se répand plus largement dans les foyers; enfin, le chômage se situe au premier rang des préoccupations actuelles de la population. Pourtant, dans cette ambiance peu optimiste, semble renaître l'espoir d'une stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche, même si les trois quarts de la population pensent que celui-ci va continuer d'augmenter.

2.1 L'inquiétude vis-à-vis du chômage continue de progresser

Le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage atteint, en fin d'année 1993, un record : 78% des Français en sont inquiets, soit 9 points de plus que fin 1992. Jamais, depuis 13 ans, l'inquiétude n'avait été aussi aiguë : pour la première fois depuis 1981, plus de la moitié des Français disent être "*beaucoup*" inquiets du risque de chômage; ils étaient 41% en fin 1992 et 35% en fin 1981. Corrélativement, la part des Français que le risque de chômage n'inquiète pas ou peu diminue fortement (- 9 points entre fin 1992 et fin 1993, -21 points entre fin 1981 et fin 1993); seuls 10% de nos concitoyens déclarent à présent ne pas en être inquiets du tout (tableau 3).

Ce sont les chômeurs et les ouvriers qui expriment le plus leur inquiétude vis-à-vis du chômage (92% des premiers et 89% des seconds). Les employés et les étudiants sont également, à plus de 80%, inquiets, tandis que les cadres supérieurs et les professions libérales le sont relativement moins (56%). Les femmes en général apparaissent un peu plus inquiètes que les hommes, et plus particulièrement lorsqu'elles sont jeunes (88% des femmes de moins de 25 ans). Enfin, l'inquiétude est plus fortement ressentie encore parmi les non diplômés (83%), et les jeunes non diplômés (89% des moins de 30 ans sans diplômes).

Tableau 3

Le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage pour soi ou pour des proches
(en %)

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si le risque de chômage vous inquiète ?					
	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Total*
1981	34,8	21,1	17,8	25,9	100,0
	55,9		43,7		
1982	34,5	23,1	20,4	21,5	100,0
	57,6		41,9		
1983	39,8	20,0	16,9	23,1	100,0
	59,8		40,0		
1984	41,7	21,0	18,5	18,8	100,0
	62,7		37,3		
1985	35,5	22,2	21,8	20,4	100,0
	57,7		42,2		
1986	36,9	21,3	19,6	22,1	100,0
	58,2		41,7		
1987	41,5	20,7	17,5	20,3	100,0
	62,7		37,8		
1988	33,3	22,2	19,5	24,7	100,0
	55,5		44,2		
1989	32,1	25,1	19,8	22,8	100,0
	57,2		42,6		
1990	31,2	25,4	22,8	20,6	100,0
	56,6		43,4		
1991	36,5	29,2	17,9	16,3	100,0
	65,7		34,2		
1992	41,2	27,9	17,7	13,1	100,0
	69,1		30,8		
1993	<u>54,2</u>	23,6	13,3	8,9	100,0
	77,8		22,2		

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1981 à fin 1993.

* Y compris les réponses "ne sait pas".

2.2 Le sentiment de menace de chômage se renforce

Le sentiment de menace de chômage, qui s'était déjà plus diffusé dans la population en fin d'année dernière, continue sa progression. Fin 1993, 16% des Français se sentent menacés de chômage; ils étaient 13% fin 1992 et 11% il y a deux ans. Par ailleurs, le pourcentage des individus touchés dans leur foyer par le chômage est également en augmentation : 21% des personnes interrogées déclarent être, elles-mêmes ou l'un des membres de leur foyer,

déjà au chômage (+ 3,5 points par rapport à fin 1992 et + 7 points par rapport à fin 1991, cf. tableau 4).

Tableau 4
Menace de chômage pour soi ou pour l'un des membres du foyer¹

(en %)

Étes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?							
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
. Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant	12,8	12,5	12,5	11,7	10,9	13,3	15,9
. Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes [actuellement]* au chômage	14,2	14,5	12,3	13,9	14,0	17,3	20,8
. Non	72,9	72,8	75,0	74,3	75,0	69,0	63,1
. Ne sait pas	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations, fin 1987 à fin 1993.

* A partir de 1990, l'adverbe [actuellement] a remplacé celui de [déjà] utilisé de 1987 à 1989.

Autrement dit, la peur du chômage gagne de plus en plus de Français, tout comme le chômage effectif est de plus en plus présent dans les foyers. Fin 1993, 63% de nos concitoyens ne ressentent pas de menace à cet égard; ils étaient 69% il y a un an et 75% en fin 1991.

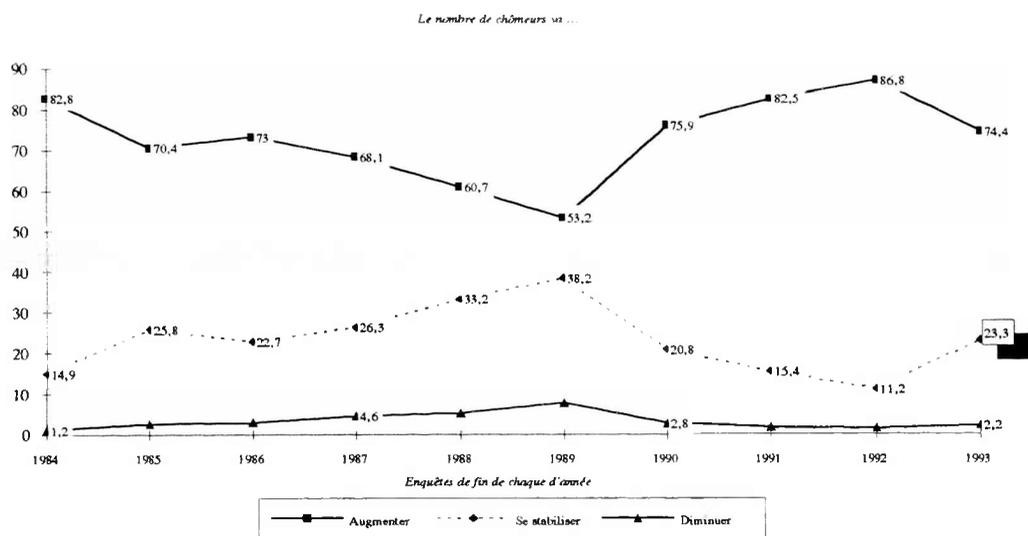
Le sentiment de menace de chômage apparaît plus important parmi les personnes de 30 à 49 ans, alors que les moins de 30 ans sont davantage atteints par le chômage effectif.

2.3 Une lueur d'espoir dans les prévisions d'évolution du chômage

Même si, fin 1993, les anticipations d'évolution du chômage restent pessimistes (74% des Français estiment que *le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années*), l'espoir d'une *stabilisation dans un avenir proche* renaît : 23% de la population, soit deux fois plus qu'en fin 1992, y croient. L'idée d'une diminution possible du nombre de chômeurs n'effleure toujours, quant à elle, qu'une poignée d'individus (graphique 2 et tableau 5).

¹ De 1984 à 1986, la question comportait deux items de réponses. Les résultats en sont rappelés dans l'annexe 1.

Graphique 2
Les prévisions d'évolution du chômage 1984-1993



Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1984 à fin 1993.

Tableau 5
Les prévisions d'évolution du chômage, 1984-1993

(en %)

A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ?					
	Augmenter pendant plusieurs années	Se stabiliser dans un avenir proche	Diminuer dans un avenir proche	Ne sait pas	Total
1984	82,8	14,9	1,2	1,1	100,0
1985	70,4	25,8	2,7	1,1	100,0
1986	73,0	22,7	3,0	1,3	100,0
1987	68,1	26,3	4,6	1,0	100,0
1988	60,7	33,2	5,3	0,8	100,0
1989	53,2	38,2	7,8	0,8	100,0
1990	75,9	20,8	2,8	0,5	100,0
1991	82,5	15,4	1,7	0,4	100,0
1992	86,8	11,2	1,5	0,5	100,0
1993	74,4	23,3	2,2	0,1	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1984 à fin 1993.

Les prévisions de stabilisation du chômage sont plus fréquemment envisagées par les cadres supérieurs (30%) et les retraités (29%), tandis que les ouvriers, les employés et les chômeurs restent plus pessimistes que la moyenne des Français. Les anticipations de hausse du chômage apparaissent plus fréquentes chez les personnes de 25-39 ans, et l'espoir d'une stabilisation s'exprime un peu plus chez les diplômés.

2.4 Le chômage préoccupe de plus en plus de Français¹

Traduction du climat de forte inquiétude vis-à-vis du chômage, celui-ci arrive toujours largement en tête des préoccupations des Français. Il retient même, fin 1993, une attention encore plus soutenue de la part de nos concitoyens : 38% le citent comme sujet le plus préoccupant parmi une liste de 11 thèmes, soit un pourcentage en hausse de 7 points en un an, et une fréquence de citations près de trois fois supérieure à celle des maladies graves ou de la drogue, les deux sujets de préoccupation suivants. De plus, 14% des personnes interrogées évoquent le chômage en deuxième réponse. Au total, ce sujet préoccupe donc maintenant un Français sur deux (tableau 6); il est deux fois plus souvent mentionné en première réponse qu'en 1990 (graphique 3).

Tableau 6
Les sujets de préoccupations des Français, fin 1993

(en %)

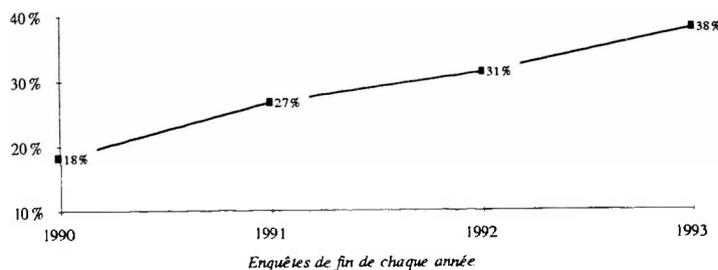
Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ? <i>(Classement par ordre décroissant du % de citations)</i>	Fin 1993		
	Réponse 1	Réponse 2	% de citations
. Le chômage	38,2	14,0	52,2
. La drogue	13,3	15,1	28,4
. Les maladies graves	14,1	12,1	26,2
. La pauvreté en France	9,0	13,4	22,4
. La violence, l'insécurité	6,2	14,0	20,2
. La pauvreté dans le monde	7,5	8,9	16,4
. L'immigration	5,6	8,4	14,0
. La dégradation de l'environnement	2,2	5,9	8,1
. Les tensions internationales	2,3	4,8	7,1
. Les conflits sociaux	0,7	1,9	2,6
. L'Europe	0,8	1,2	2,0
. Ne sait pas	0,1	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0	-

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

Graphique 3

Evolution 1990-1993 du nombre de citations du chômage

% de personnes ayant cité, en première réponse, le chômage comme sujet le plus préoccupant



Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1990 à fin 1993.

¹ Cette question n'a pas été financée par la DARES.

3 - La modernisation et la mauvaise conjoncture sont les deux principales raisons avancées pour expliquer l'ampleur du chômage

La modernisation, le progrès sont, selon les Français, les premiers responsables du chômage actuel, cités spontanément par 23% des personnes interrogées¹. La crise économique, la mauvaise conjoncture est évoquée en second lieu, par 19% de la population, suivie de l'explication par l'insuffisance d'emplois (fermeture d'entreprises, pas de création d'emplois ...), déjà un peu moins fréquemment avancée (14% des citations). Ces trois premières raisons couvrent plus de la moitié (56%) des réponses. Parmi les autres motifs cités, on remarque que le poids des charges ou les problèmes de compétitivité des entreprises passent avant celui de l'inadéquation de la formation par rapport au marché de l'emploi (tableau 7).

Au total, les Français pensent donc, en majorité, que ce sont des causes externes qui sont à l'origine de l'ampleur du chômage.

Tableau 7
Les raisons de l'importance du chômage actuel
(1989 à 1993)

(en %)

Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?			
	1989	1991	1993
<i>(Classement par ordre décroissant des réponses en 1993)</i>			
. Modernisation, progrès	25,6	20,4	22,7
. Crise économique	5,1	15,3	18,6
. Pas assez d'emplois	15,8	10,2	14,2
. Charges trop lourdes	5,5	6,9	6,2
. Problèmes de compétitivité des entreprises	4,0	2,5	6,0
. L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement .	3,7	8,1	5,4
. Inadéquation de l'éducation, de la formation/marché de l'emploi	15,4	11,5	4,5
. Les patrons	2,9	5,1	4,2
. Trop d'étrangers	6,3	4,6	3,9
. Problème de mentalité	4,5	6,4	2,0
. Les femmes au travail	0,9	0,6	0,7
. Le travail au noir	0,4	0,4	0,2
. Les emplois précaires	0,9	0,3	0,1
. Autres réponses	1,9	3,9	7,3
. Ne sait pas, non réponse	7,1	3,8	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1989, fin 1991 et fin 1993.

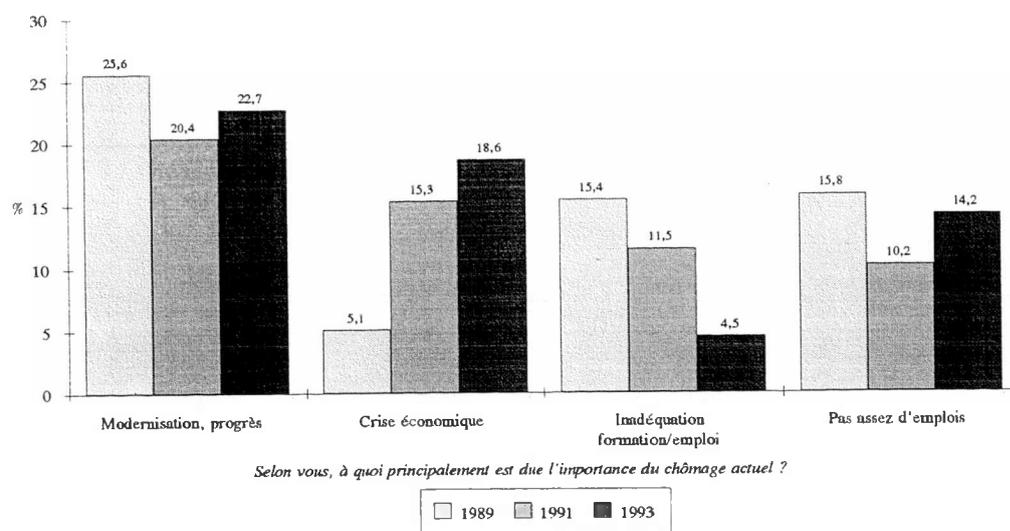
¹ Il s'agit d'une question ouverte, postcodée a posteriori. On trouvera, en annexe, la nomenclature détaillée des items de postcodage. L'utilisation d'une nomenclature identique (dans ses grandes rubriques) en 1989, 1991 et 1993 rend possible le rapprochement des résultats obtenus chaque année.

Les réponses à cette question ont quelque peu évolué en quatre ans. Aujourd'hui, une part beaucoup plus importante de Français explique le chômage par la crise économique (raison près de 4 fois plus souvent citée fin 1993 que fin 1989), tandis que les problèmes d'inadéquation de l'offre par rapport à la demande sont de moins en moins considérés comme un facteur de chômage (ils sont, en fin 1993, trois fois moins souvent mentionnés qu'en fin 1989).

Graphique 4

Les raisons de l'importance du chômage actuel, selon les Français

(Evolution de quelques-unes des réponses)



Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1989, fin 1991 et fin 1993.

Notons que l'explication du chômage par le progrès tend à être un peu plus souvent avancée par les inactifs et les Français non diplômés; les actifs occupés dénoncent un peu plus la crise économique et les chômeurs, le manque d'emplois.

4 - Opinions sur la politique d'indemnisation du chômage

Comme chaque année, plusieurs questions visent à apprécier les opinions des Français sur la politique d'indemnisation des chômeurs : connaissance du système, financement du régime d'assurance chômage, modalités de calcul des indemnités et effets de la réforme du système d'indemnisation.

4.1 Un quart de la population continue de mal connaître le système d'indemnisation

Fin 1993, 24% des Français ne savent toujours pas que les chômeurs ne sont pas tous indemnisés. Cette part de la population mal informée - souvent des personnes âgées - est restée relativement stable depuis une dizaine d'années, même si elle a connu quelques fluctuations au cours de la période. Il reste que les trois quarts des Français connaissent le système d'indemnisation des chômeurs (tableau 8).

Tableau 8
Connaissance du système d'indemnisation
 (1984-1993)

(en %)

Pensez-vous que tous les chômeurs reçoivent des indemnités de chômage ?										
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Oui	20,3	24,0	21,8	26,3	22,0	24,2	25,8	29,5	25,5	24,0
Non	79,7	76,0	78,2	71,9	72,2	73,6	72,7	68,9	73,1	74,9
Ne sait pas	-	-	-	1,8	0,8	2,2	1,5	1,6	1,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1984 à fin 1993.

4.2 Pour combler le déficit du régime d'assurance chômage, il faut, selon les Français, augmenter la part du financement de l'Etat

Le problème de l'équilibre des comptes de l'indemnisation du chômage a été, cette année, abordé différemment dans l'enquête¹. L'opinion, oscillant jusqu'alors entre une augmentation des cotisations et une réduction des dépenses, en fonction du déficit ou de l'équilibre du régime, a choisi de se porter majoritairement sur la "nouvelle" solution proposée : 59% des Français pensent que la solution préférable pour combler le déficit du régime est *d'augmenter la part du financement de l'Etat*. L'introduction de cet item de réponse a donc littéralement "bouleversé" le paysage des opinions. De fait, le financement de l'indemnisation ne se pose plus, pour nos concitoyens, en terme d'arbitrage entre réduction des dépenses et accroissement des recettes, mais il apparaît maintenant être d'abord du ressort de l'Etat. Il reste que 21% des Français privilégient plutôt une diminution des dépenses d'indemnisation et 16%, une augmentation des cotisations (tableau 9).

¹ Le problème du financement de l'indemnisation du chômage a été abordé tous les ans dans l'enquête depuis 1984. Toutefois, les libellés ont connu plusieurs modifications au cours du temps, notamment en raison des fluctuations intervenues dans l'équilibre des comptes du régime d'assurance-chômage. On se reportera à l'annexe 3, pour plus de précisions. En outre, la question comporte, en 1993, l'item supplémentaire *"augmenter la part du financement de l'Etat"*, ce qui empêche toute comparaison stricte avec les résultats des années antérieures.

Tableau 9

Solution pour couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage

(en %)

Vous savez peut-être que les cotisations ne suffisent plus aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Quelle est la solution qui vous semble préférable pour faire face à cette situation ?	
	Fin 1993
. Augmenter les cotisations	15,9
. Augmenter la part du financement de l'Etat (impôt, TVA)	58,9
. Diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage	20,6
. Ne sait pas	4,6
Ensemble	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

On rappellera simplement qu'il y a un an, devant le choix proposé de "plus de cotisations" ou de "moins de dépenses", 51% des Français avaient opté pour la première des deux solutions et 42% pour la seconde¹. Les Français se sont donc, fin 1993, "réconciliés" entre eux pour s'en remettre massivement à l'Etat.

Parmi les 21% de Français favorables à une réduction des dépenses de chômage, la forme préférée reste, comme auparavant, une réduction de la durée d'indemnisation plutôt qu'une diminution du montant des allocations ou l'indemnisation de moins de chômeurs (tableau 10). Le durcissement de la position des partisans d'une réduction des dépenses, que l'on avait observé en fin 1992, se maintient donc cette année.

Tableau 10

Forme souhaitée de réduction des dépenses

(Personnes étant favorables à une diminution des dépenses d'indemnisation du chômage, soit 21% de la population totale en 1993) (1)

(en %)

Sous quelle forme principalement ?			
	1991	1992	1993
. Raccourcir la durée de versement des indemnités	46,0	37,3	37,8
. Diminuer le montant des indemnités de chômage	27,2	30,9	29,6
. Indemniser <i>moins de chômeurs</i> *	17,3	20,2	21,5
. Retarder la date du début de versement des indemnités ..	6,8	8,3	8,8
. Ne sait pas	2,7	3,3	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations, fin 1991 à fin 1993.

* En 1993, l'expression *moins de chômeurs* a remplacé celle d' *un moins grand nombre de chômeurs* utilisée en 1991 et 1992.

(1) En 1991 et 1992, la question était posée respectivement à 51% et 42% de la population. Cf. Annexe 3.

¹ L'historique de la question ainsi que les résultats des vagues antérieures à celle de fin 1993 sont rappelés en annexe 3.

4.3 Le calcul des indemnités de chômage

L'opinion continue cette année de préférer, comme mode de calcul des indemnités de chômage, une *modulation des prestations selon les ressources globales du foyer*, avis partagé par 47% des Français. Ce choix n'a guère évolué au cours des sept dernières années, exception faite de 1991, où il était apparu moins fréquent, les Français ayant alors un peu plus opté pour un calcul *en fonction du montant du salaire*. Fin 1993, 19% de la population pensent qu'il devrait en être ainsi, soit un pourcentage très proche de ceux des années 1987 à 1990 (tableau 11).

18% des personnes interrogées se prononcent pour des *indemnités identiques pour tous les chômeurs*. Cet avis tend à être un peu moins partagé cette année qu'auparavant. Enfin, 16% de nos concitoyens estiment que le calcul des indemnités devrait reposer sur *le nombre d'années d'activité* (tableau 11).

Tableau 11
Le calcul des indemnités de chômage
(1987 à 1993)

(en %)

A votre avis, les indemnités de chômage devraient-elles être ?*							
<i>(Classement par ordre décroissant des réponses en 1993)</i>	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
. Modulées selon les ressources globales du foyer ...	43,8	47,4	47,7	45,5	39,3	46,0	46,6
. Calculées en fonction du montant du salaire	18,4	19,5	19,4	19,0	23,3	16,8	19,0
. Identiques pour tous les chômeurs	24,2	19,2	18,5	19,7	20,4	20,4	17,5
. Calculées en fonction du nombre d'années d'activité	12,5	12,7	13,2	15,2	16,4	16,1	16,1
. Ne sait pas	1,1	1,2	1,2	0,6	0,6	0,7	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1987 à fin 1993.

* En 1993, le conditionnel présent "*devraient-elles*" a remplacé l'indicatif présent "*doivent-elles*" utilisé auparavant.

Les indemnités identiques pour tous les chômeurs ou le calcul en fonction des années d'activité tendent à être davantage soutenus par les non-diplômés, alors que les diplômés sont plus favorables à la prise en compte des ressources du foyer dans le calcul des indemnités de chômage.

4.4 Selon les Français, l'AUD est plutôt incitative au retour à l'emploi

Un peu plus de la moitié de la population (52%) pense que la diminution des ressources des chômeurs, du fait de la mise en place de l'Allocation Unique Dégressive (AUD), les *incitera à reprendre plus rapidement un emploi*. Il reste que 45% des Français estiment que cela rendra plus difficile, pour les chômeurs, leur recherche d'emploi (tableau 12).

Les effets négatifs de l'AUD pour les chômeurs (difficultés accrues de réinsertion) sont perçus majoritairement dans trois catégories de la population : chez les chômeurs (60%), chez les ouvriers (56%) et chez les étudiants (50%). Dans les autres groupes sociaux, c'est plutôt l'incitation qui est plus souvent mise en avant, tout particulièrement chez les travailleurs indépendants.

Tableau 12
Opinion sur les effets de l'allocation unique dégressive (AUD)¹

(en %)

Pour couvrir le déficit du régime d'assurance-chômage, l'allocation unique dégressive (AUD) a été mise en place. Cette allocation diminue plus rapidement et de façon plus importante qu'auparavant. Pensez-vous que cette diminution des ressources pour les chômeurs va principalement ...	
	Fin 1993
. Les inciter à reprendre plus rapidement un emploi	52,2
. Rendre plus difficile leur recherche d'emploi	45,3
. Ne sait pas	2,5
Ensemble	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

5 - Opinions sur les politiques de lutte contre le chômage

Parmi les actions régulièrement prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage, certaines visent à aider un public spécifique, d'autres, d'ordre plus fondamental, tendent à remettre en cause les habitudes-mêmes face au travail, comme le développement des emplois à temps partiel. Les Français ont été appelés à se prononcer sur les unes et sur les autres, ainsi que sur l'efficacité de l'ensemble des politiques d'emploi. Les résultats indiquent qu'ils réagissent différemment selon les mesures.

¹ Les résultats de fin 1992, non comparables avec ceux de 1993, sont rappelés dans l'annexe 4.

5.1 Les demandeurs d'emploi à aider en priorité

L'opinion estime que trois catégories de demandeurs d'emploi sont à aider en priorité : *les jeunes* (cités globalement par 51% de la population¹), *les personnes isolées chargées de famille* (49%) et *les chômeurs de longue durée* (43%). Arrivent ensuite, loin derrière, les chômeurs de plus de 50 ans (mentionnés par 19% des Français), les bénéficiaires du RMI (14%) et les chômeurs les moins qualifiés (12%). Ce sont les chômeurs "récents" (personnes venant d'être licenciées) qui relèvent le moins, aux yeux des Français, d'une priorité d'action (tableau 13).

Tableau 13
Qui faut-il aider en priorité ?

(en %)

Les pouvoirs publics apportent une aide particulière aux demandeurs d'emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.			
Selon vous, qui faut-il aider en priorité ?			
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des 2 réponses)</i>	Fin 1993		
	Réponse 1	Réponse 2	% de citations
. Les jeunes	26,9	24,1	51,0
. Les personnes isolées chargées de famille	26,9	22,4	49,3
. Les chômeurs de longue durée	23,5	19,6	43,1
. Les chômeurs de plus de 50 ans	7,3	11,8	19,1
. Les bénéficiaires du RMI	4,7	8,8	13,5
. Les chômeurs les moins qualifiés	3,8	7,7	11,5
. Les chômeurs venant d'être licenciés	5,8	4,1	9,9
. Ne sait pas	0,5	0,9	1,4
. Autre	0,6	0,6	1,2
Ensemble	100,0	100,0	-

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

On remarque que, quel que soit le rang de la réponse, les trois catégories prioritaires restent les mêmes : les jeunes, les personnes isolées ayant charge de famille et les chômeurs de longue durée.

¹ La question comportait deux réponses possibles.

Malgré les modifications intervenues dans le libellé de la question¹, la sensibilité des Français reste, comme auparavant, très forte vis-à-vis du chômage des jeunes et du chômage de longue durée. Mais l'introduction, en fin 1993, de l'item : "les personnes isolées chargées de famille" (en remplacement de celui des "femmes", qui obtenait moins de 1 % des réponses) a retenu toute l'attention de nos concitoyens : pour eux, cette catégorie apparaît aussi prioritaire à aider que les jeunes chômeurs.

5.2 Pour une majorité de Français, le travail à temps partiel peut contribuer à réduire le chômage

Fin 1993, 55 % de la population pensent que le développement des emplois à temps partiel peut *effectivement* réduire le chômage, 44 % ayant l'opinion inverse. Cette majorité est cependant moins forte que lorsque la proposition avait été soumise aux Français, en fin 1992, assortie d'une formulation utilisant le conditionnel : les deux tiers des Français estimaient alors que le développement du travail à temps partiel (TTP) *réduirait* le chômage (tableau 14).

Tableau 14
Travail à temps partiel et chômage

Fin 1992		Fin 1993	
Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel <u>réduirait</u> le chômage ?		Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel <u>peut effectivement réduire</u> le chômage ?	
. Oui	66,3	. Oui	55,0
. Non	33,0	. Non	44,2
. Ne sait pas	0,7	. Ne sait pas	0,8
Ensemble	100,0	Ensemble	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1992 et fin 1993.

Est-ce le passage de l'hypothèse à la réalité qui fait, en fin 1993, douter plus de Français? Ou bien une partie de l'opinion est-elle réellement moins convaincue de l'effet du TTP sur le chômage ? En tout état de cause, une bonne moitié des Français pense que le TTP peut contribuer à lutter contre le mal.

Les femmes en général s'expriment un peu plus souvent en faveur de ce type d'action (59 %), surtout lorsqu'elles ont moins de 40 ans (63 %). Les chômeurs y croient également

¹ Pour plus de précisions sur les résultats des vagues précédentes, se reporter à l'annexe 5.

plus volontiers (61 %), ainsi que les étudiants (60 %), tandis que les actifs occupés sont dans l'ensemble un peu plus sceptiques : 48 % d'entre eux pensent que le développement des emplois à temps partiel ne réduira pas le chômage.

Par contre, l'idée que le temps partiel peut diminuer le chômage rencontre plus d'adeptes parmi les actifs à temps plein qui souhaiteraient eux-mêmes travailler à temps partiel (62 %).

5.3 Les Français face à la réduction de la durée du travail

5.3.1 Les Français sont plutôt sceptiques sur les effets de la réduction de la durée du travail sur l'emploi

Si une bonne partie des Français pense que le TTP peut contribuer à réduire le chômage, ils sont tout aussi nombreux à estimer que la réduction du temps de travail ne sera pas créatrice d'emplois : 58 % de la population considèrent, en effet, que la proposition de *ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail est une mesure qui ne créerait pas effectivement des emplois*. 41 % sont d'un avis contraire (tableau 15).

Tableau 15
Réduction de la durée hebdomadaire de travail et création d'emplois

(en %)

	Fin 1993	
	Ensemble Français	Actifs
Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ?		
. Oui	41,3	38,5
. Non	58,1	61,3
. Ne sait pas	0,6	0,2
Ensemble	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

Les jeunes de moins de 25 ans, les étudiants et les chômeurs croient plus volontiers aux effets positifs de la réduction du temps de travail pour créer des emplois. Ce sont les personnes qui travaillent à leur compte et les retraités qui y croient le moins, ainsi que les actifs (tableau 15). Les partisans du développement du TTP, ainsi que les actifs souhaitant travailler à temps partiel, se montrent également plus souvent convaincus des effets d'une mesure de ce type.

5.3.2 Il faut, selon l'opinion, laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure

Plus de la moitié (53%) de la population pense que pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, il faudrait *laisser aux entreprises le choix de l'appliquer*. 45% estiment qu'il faudrait, au contraire, *obliger* les entreprises à appliquer la mesure (tableau 16).

Tableau 16
Obligation ou volontariat ?

(en %)

Selon vous, pour qu'une telle mesure puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...	Fin 1993	
	Ensemble Français	Actifs
. Obliger les entreprises à appliquer la mesure	44,7	43,5
. Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure	53,3	55,2
. Ne sait pas	2,0	1,3
Ensemble	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

Les personnes qui pensent que la réduction de la durée du travail créerait effectivement des emplois sont plutôt favorables à ce que la mesure soit imposée aux entreprises, alors que les Français qui n'en sont pas convaincus estiment plutôt qu'il faudrait laisser les entreprises libres d'appliquer ou non la mesure.

5.3.3 Les modalités souhaitées par les Français en cas de réduction de la durée du travail

Si une mesure de réduction de la durée du travail était appliquée à l'ensemble des salariés, le choix des Français se porterait d'abord vers une diminution de la durée *hebdomadaire* de travail : 52% de la population choisiraient de "gagner une journée par semaine". Un quart de nos concitoyens souhaiteraient plutôt une diminution de la durée *quotidienne* de travail (moins d'heures de travail par jour) et 22% préféreraient voir diminuer la durée *annuelle* de travail, ce qui se traduirait par un allongement des congés (tableau 17).

Les salariés, plus directement concernés, sont un peu plus nombreux encore à préférer une journée de travail en moins par semaine (54%). Mais, un quart d'entre eux opterait pour plus de congés annuels et 20% pour des journées de travail moins longues.

Enfin, les travailleurs à leur compte ont, sur ce point, des avis beaucoup plus partagés : 38 % préféreraient une diminution hebdomadaire de travail, 33 %, une diminution quotidienne et 28 % une diminution annuelle.

Tableau 17
Modalités souhaitées en cas de réduction de la durée de travail
(en %)

Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?	Fin 1993	
	Ensemble Français	Actifs
. Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour)	24,6	22,4
. Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine)	51,8	51,3
. Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés)	21,8	25,2
. Ne sait pas	1,8	1,1
Ensemble	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

5.4 La réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire

La population active, directement concernée par l'application d'une éventuelle mesure de réduction de la durée du travail, semblerait en partie d'accord pour accepter une diminution de salaire corrélative, mais pas à n'importe quel prix¹. L'assurance de l'embauche de chômeurs en serait la principale condition.

En effet, même si les actifs sont largement majoritaires (61 %) à penser que la réduction de la durée du travail ne sera pas créatrice d'emplois, un peu plus de la moitié d'entre eux (53 %) accepteraient personnellement une diminution de salaire pour lutter contre le chômage; mais encore faut-il noter qu'ils le feraient le plus souvent avec réserve (c'est le cas de 3 sur 10 des actifs, cf. tableau 18).

¹ Fin 1992, le thème du "partage du travail" était abordé plus généralement, en termes d'efficacité de la mesure. Pour 67 % des Français, réduire la durée hebdomadaire de travail des salariés n'apparaissait pas une mesure efficace pour créer des emplois. Les résultats sont rappelés en annexe 6.

Tableau 18

L'opinion des actifs sur la réduction de la durée du travail, avec une diminution de salaire
(population active occupée)

(en %)	
Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?	
	Fin 1993
. Oui	21,0
. Oui, mais à certaines conditions	32,0
. Non	46,4
. Ne sait pas	0,6
Ensemble des actifs	100,0
<i>(Effectifs)</i>	<i>(932)</i>

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

Remarquons cependant que 46% des actifs ne sont pas prêts à accepter une telle réduction de salaire, même pour lutter contre le chômage.

Les actifs qui accepteraient une diminution de leur rémunération, avec ou sans réserves, sont plus souvent des individus qui, par ailleurs, pensent qu'une mesure de diminution de la durée du travail contribuerait à créer des emplois. A l'inverse, l'attitude de refus de toucher au salaire devient majoritaire chez les actifs non convaincus des effets positifs de la réduction de la durée du travail sur l'emploi. Elle est également majoritaire chez les non diplômés (54%).

La condition la plus souvent mise en avant par les 32% d'actifs qui n'accepteraient que sous conditions une mesure générale de réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire est claire : l'embauche de chômeurs (tableau 19).

C'est donc l'assurance que la mesure permette de diminuer le nombre de chômeurs qui motiverait le plus ces Français : elle recueille 35% des réponses. Parmi l'éventail des autres conditions citées, celle réclamant une faible diminution de salaire est mentionnée par 13% des actifs concernés (tableau 19).

Tableau 19

**Principale condition pour accepter une mesure de réduction de la durée de travail
avec une diminution de salaire¹**

*(personnes ayant répondu qu'elles accepteraient la mesure avec
une diminution de salaire, mais à certaines conditions,
soit 32% de la population active occupée)*

(en %)

Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de la réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire ?	
	Fin 1993
<i>(Classement des réponses par ordre décroissant du % de citations)</i>	
. A condition d'embaucher des chômeurs	34,7
. A condition que la diminution de salaire soit faible	12,9
. A conditions que cela soit compensé par des avantages fiscaux ou sociaux	6,6
. A condition que cela concerne tout le monde de façon identique	6,1
. A condition qu'il y ait une réelle réduction du temps de travail	5,7
. Cela dépendra du salaire proposé	5,0
. A condition que cela se traduise par un avantage sur son poste ..	3,3
. A condition de pouvoir choisir, ou organiser, ses horaires	1,5
. A condition que ça ne soit pas la même chose pour tous	0,6
. Seulement s'il y a des problèmes de licenciement dans l'entreprise ..	0,4
. Autres réponses diverses	14,9
. Ne sait pas, ne se sent pas concerné	8,3
Ensemble des personnes concernées	100,0
<i>(Effectifs)</i>	<i>(298)</i>

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

5.5 Le sentiment d'inefficacité des mesures de lutte contre le chômage reste très fort dans l'opinion

Le jugement des Français sur l'ensemble des actions mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage reste globalement négatif : 80% de nos concitoyens déplorent l'inefficacité de ces mesures, soit un pourcentage en hausse de 5 points par rapport à fin 1992. Le taux d'insatisfaction rejoint à présent celui de fin 1991, le plus élevé enregistré sur la période des cinq années d'observation. Toutefois, le sentiment d'une inefficacité relative (réponses "*peu efficaces*") s'est plus renforcé, entre fin 1992 et fin 1993, que celui d'inefficacité totale (réponses "*pas du tout efficaces*"); entre 1990 et 1991, on avait assisté, au contraire, à une très nette accentuation de l'appréciation la plus négative (tableau 20).

¹ Il s'agit d'une question ouverte, postcodée a posteriori. On trouvera, en annexe 7, la nomenclature détaillée des items de postcodage.

Tableau 20

Opinion générale sur les mesures de lutte contre le chômage

(en %)

Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée,...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?					
	1989	1990	1991	1992	1993
. Très efficaces	1,0	0,8	0,9	0,9	1,2
. Assez efficaces ...	21,5	27,3	16,7	22,4	17,7
	} 22,5	} 28,1	} 17,6	} 23,3	} 18,9
. Peu efficaces	51,2	57,2	59,5	54,2	57,9
. Pas du tout efficaces	25,5	13,5	22,1	21,1	22,3
	} 76,7	} 70,7	} 81,6	} 75,3	} 80,2
. Ne sait pas	0,8	1,2	0,8	1,4	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1989 à fin 1993.

Corrélativement, la part des Français qui jugent les mesures "assez efficaces" s'est effritée entre fin 1992 et fin 1993 (- 5 points).

Les chômeurs affichent un jugement global plus sévère que l'ensemble de la population (84%); l'efficacité relative est plus souvent ressentie chez les jeunes de moins de 25 ans (28%).

6 - Problèmes de recrutement et de licenciements

Face aux difficultés d'embauche et au problème des licenciements dans les entreprises, les Français réagissent, en fin 1993, de manière assez catégorique :

- selon l'opinion, le poids des charges sociales reste le principal frein à l'embauche;
- la pré-retraite apparaît de plus en plus comme la solution préférable en cas de licenciements économiques.
- Les entreprises doivent accepter de réduire leurs marges pour garder leur personnel.

6.1 Selon les Français, les cotisations sociales trop élevées freinent l'embauche

Parmi les raisons qui peuvent aujourd'hui constituer un frein à l'embauche, les cotisations sociales trop élevées arrivent toujours en tête, citées par 38% de la population. Cette argumentation n'a pas véritablement changé dans les esprits au cours des trois dernières années. L'incertitude de la conjoncture est ensuite mentionnée par un quart des Français.

20% mettent en cause le développement de technologies économisant la main-d'oeuvre, soit 2 points de moins qu'en fin 1992. La tendance à une plus grande dénonciation du progrès technique, observée il y a un an, ne se poursuit donc pas cette année.

Parmi les autres raisons, les difficultés pour trouver du personnel compétent apparaissent de moins en moins explicites, aux yeux de nos concitoyens, les difficultés de recrutement. Enfin, le niveau trop élevé du SMIC reste très minoritairement cité (tableau 21).

Tableau 21
Les freins à l'embauche, selon les Français

(en %)

Selon vous, quelle est, parmi les raisons suivantes, celle qui constitue le plus aujourd'hui un frein à l'embauche ?			
	1991	1992	1993
. Les cotisations sociales trop élevées	36,6	36,6	38,0
. La situation économique incertaine	26,7	26,8	25,4
. Le développement de technologies économisant la main-d'oeuvre	17,4	22,0	20,3
. Les difficultés pour <i>trouver*</i> du personnel compétent	12,9	8,1	6,6
. La réglementation du travail <i>trop contraignante pour les employeurs**</i>	2,8	2,6	5,8
. Autre	1,8	1,7	2,3
. Le niveau du SMIC trop élevé	1,4	1,5	1,2
. Ne sait pas	0,4	0,7	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1991 à fin 1993.

* En 1993, le terme "*trouver*" a remplacé celui de "*recruter*" utilisé les deux années précédentes.

** L'expression "*trop contraignante pour les employeurs*" a complété l'item de réponse en 1993; cette précision n'existait pas en 1991 et 1992.

On remarquera que, fin 1993, 6% des Français mettent en cause la réglementation du travail "trop contraignante pour les employeurs". Ils étaient 3% à citer cette raison, fin 1991 et fin 1992, lorsque l'idée de contrainte n'était pas formulée.

Les personnes qui travaillent à leur compte évoquent très majoritairement (61%) le poids des charges sociales comme frein à l'embauche; les chômeurs y sont également plus sensibles que l'ensemble des Français (46%). Enfin, les étudiants désignent davantage la mauvaise conjoncture (40%) et les retraités mettent un peu plus souvent en cause le progrès technologique (27%).

6.2 Le départ en pré-retraite en cas de licenciements pour cause économique : une solution qui tend vers un consensus

Le départ en pré-retraite apparaît à présent, aux yeux de l'opinion, comme la solution préférable, en cas de licenciements pour cause économique dans une entreprise : 73% des Français pensent ainsi, soit un pourcentage en hausse de 11 points par rapport à fin 1992, et de 18 points par rapport à fin 1991. De fait, les autres solutions possibles sont, cette année, en nette régression dans les esprits : 14% de nos concitoyens optent pour le départ des salariés les plus jeunes, avec une aide au reclassement (18% en fin 1992 et 22% en fin 1991); 12% (contre 19% et 22%) pensent que l'âge ne doit pas intervenir dans la sélection des personnes à licencier (tableau 22).

Tableau 22

Solution préférable, selon l'opinion, en cas de licenciements pour cause économique

(en %)

En cas de licenciements pour cause économique dans une entreprise, quelle est la solution qui vous semble préférable ?			
	1991	1992	1993
. Favoriser le départ* en pré-retraite des salariés de plus de 50 ans avec une rémunération réduite	55,7	62,5	73,2
. Favoriser le départ* des salariés les plus jeunes, en les aidant à se reclasser (démarches auprès d'entreprises, stages de formation)	21,8	18,1	14,5
. Ne pas tenir compte de l'âge dans la sélection des personnes à licencier	21,8	18,9	11,6
. Ne sait pas	0,7	0,5	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1991 à fin 1993.

* En 1993, l'expression "favoriser le départ" a remplacé celle de "faire partir" utilisée en 1991 et 1992.

La pré-retraite apparaît un peu plus souvent préférée par les actifs (77%) et le départ des salariés les plus jeunes, par les inactifs (18%). Les chômeurs pensent un peu plus que l'ensemble des Français que l'âge n'est pas un critère de sélection en cas de licenciement économique dans une entreprise (20%).

6.3 Selon les Français, c'est d'abord aux entreprises de faire un effort pour garder leur personnel, en cas de menaces de licenciements

Si des menaces de licenciements se profilent dans une entreprise, les Français attendent surtout un effort des entreprises : 49% estiment que ces dernières doivent *accepter de*

réduire leurs marges pour garder leur personnel. Pour 16% de la population, c'est plutôt aux salariés d'accepter de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi. Une part identique de nos concitoyens souhaiterait plutôt une intervention de l'Etat, par le biais d'aides financées par l'impôt (17%); enfin, 17% également des Français expriment une opinion plus fataliste, en répondant : "il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation" (tableau 23).

Tableau 23
Solution en cas de menaces de licenciements

(en %)

En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ? ¹	
Fin 1992	Fin 1993
Il faut que les entreprises se donnent les moyens de garder leurs salariés, notamment en réduisant leurs marges 42,6	Il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel 48,9
Il faut que les salariés de l'entreprise tentent de préserver l'emploi, notamment en acceptant de réduire leurs salaires 21,0	Il faut que les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi 16,2
Il n'y a pas grand chose à faire 18,8	Il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation 16,7
Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment sous forme d'aides publiques financées par l'impôt 17,0	Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt 17,3
Ne sait pas 0,6	Ne sait pas 0,9
Ensemble 100,0	Ensemble 100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1993.

¹ Les libellés des items de réponses ont été modifiés entre 1992 et 1993.

Les aménagements intervenus dans le libellé des items de réponses, entre fin 1992 et fin 1993, n'ont pas vraiment modifié la nature des opinions. Les Français semblent toutefois, cette année, un peu plus nombreux à impliquer les entreprises dans la sauvegarde de l'emploi (tableau 23).

Ce sont les ouvriers, les professions intermédiaires et les retraités qui préconisent le plus souvent un effort des entreprises. Les cadres supérieurs, ainsi que les diplômés, penchent plus souvent qu'en moyenne pour une contribution des salariés. Enfin, les jeunes ont plus souvent tendance à attendre une intervention de l'Etat.

Annexe 1

Le sentiment de menace de chômage :

Rappel des résultats de 1984 à 1986

Annexe 1

Le sentiment de menace de chômage - Résultats 1984 à 1986 -

Les résultats des trois années 1984, 1985 et 1986 ne sont pas directement comparables avec ceux des années suivantes : la question comportait alors deux items de réponses.

(en %)

Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?			
	1984	1985	1986
. Oui	30,5	27,9	24,0
. Non	69,5	72,1	76,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1984 à fin 1986.

Annexe 2

Raison principale de l'importance du chômage actuel (question ouverte postcodée)

- a) **Nomenclature détaillée des items de postcodage en 1993**
- b) **Rappel des résultats 1985 et 1986**

Annexe 2-a

Raison principale de l'importance du chômage actuel Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1993¹

- 01 - **Modernisation, progrès** : modernisme, machines, mécanisation, informatique, robotisation, robotique, restructuration de l'industrie, transformation des structures économiques, reconversion, évolution naturelle d'une économie de marché.
- 02 - **Pas assez d'emplois** : manque d'entreprises, fermeture d'usines, d'entreprises, pas assez d'emplois, manque de création d'emplois, pas d'embauche, suppression des emplois, pas de travail.
- 03 - **Inadéquation de l'éducation, de la formation/marché de l'emploi** : inadéquation de la formation par rapport aux nécessités, qualifications non adaptées, demande de qualification élevée, manque de main-d'oeuvre qualifiée, inadéquation de l'offre et de la demande, expérience pour être embauché, carence éducative de l'Education Nationale, spécialisation du travail, inadéquation des chômeurs aux nouvelles techniques.
- 04 - **Trop d'étrangers** : immigration
- 05 - **Charges trop lourdes** : charges sociales, patronales trop élevées.
- 06 - **Problème de mentalité** : trop d'aides sociales, excès de la protection sociale (*idée que le système génère le chômage*), assistanat, chômeurs professionnels, fainéantisme, refus de travailler, refus de mobilité, manque de bonne volonté, des gens pas motivés, manque de courage, les gens ne se prennent pas en charge.
- 07 - **Crise économique** : conjoncture actuelle, problèmes économiques, ralentissement de la croissance économique, mauvaise situation économique, récession, baisse de la consommation, surproduction.
- 08 - **L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement.**
- 09 - **Les patrons** : mauvaise gestion des entreprises, mauvaise politique patronale, les patrons, les profits des entreprises, les patrons embauchent au SMIC, les patrons produisent à l'étranger.
- 10 - **Problème de compétitivité des entreprises** : concurrence, exportations, manque de dynamisme sur le plan international, manque d'exportations/trop d'importations, retard au niveau de la productivité.
- 11 - **Le travail au noir.**
- 12 - **Les femmes au travail.**
- 13 - **Les emplois précaires** : TUC, ...
- 14 - **Autres réponses.**
- 15 - **Ne sait pas, non réponse.**

¹ Les grandes rubriques de la nomenclature sont restées identiques en 1989, 1991 et 1993.

Annexe 2-b

Raison principale de l'importance du chômage actuel
- Résultats 1985-1986 -

(en %)

Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?		
	1985	1986
. Modernisation, progrès, robotisation	27,2	26,5
. Crise économique	14,4	12,4
. Pas assez d'emplois, fermeture des usines	9,5	10,8
. Les charges qui pèsent sur les entreprises	6,3	6,5
. Trop d'étrangers	5,5	5,8
. La politique du gouvernement, mauvaise gestion	5,4	5,8
. Problème de mentalité, Français assisté	3,9	2,7
. Retard dans la modernisation des entreprises	3,6	3,4
. Formation professionnelle insuffisante ou inadaptée	3,2	4,2
. CNPF, entreprises mal gérées	3,2	3,1
. Concurrence étrangère, trop d'importations	2,2	3,1
. Baisse du pouvoir d'achat, moins de consommation	1,7	1,3
. Manque de crédits aux entreprises	1,6	0,2
. Manque de flexibilité de l'emploi	1,2	0,3
. Arrivée des jeunes sur le marché du travail	1,0	0,8
. Le versement de l'allocation de chômage	-	0,3
. Facilités de licenciement pour les entreprises	-	0,4
. Le travail des femmes	-	0,9
. Autres réponses	3,4	4,8
. Ne sait pas, non réponse	6,7	6,7
Ensemble	100,0	100,0
<i>(Effectifs)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(2000)</i>

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1985 et fin 1986.

Annexe 3

Solution pour couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage

Rappel des résultats :

- . 1984**
- . 1985 à 1988**
- . 1989 et 1990**
- . 1991 et 1992**

Annexe 3

Solution pour faire face aux charges financières du chômage - Résultats 1984 -

(en %)

Dans la situation actuelle, pour faire face aux charges financières du chômage, quelle est la solution qui vous semble préférable ?	
. Augmenter les cotisations ou les impôts	33,0
. Diminuer le nombre de bénéficiaires	21,1
. Diminuer le montant des allocations	12,7
. Diminuer la durée des versements	20,7
. Ne sait pas	12,5
-----	-----
Ensemble	100,0
Dans quel but exactement ?	
. Augmenter le montant des allocations	6,9
. Allonger la durée des versements	6,8
. Donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources	85,1
. Ne sait pas	1,2
-----	-----
Ensemble	100,0
	(Effectifs) (660)

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1984.

Solution pour faire face aux charges financières du chômage
- Résultats 1985 à 1988 -

(en %)

Dans la situation actuelle, pour faire face aux charges financières du chômage, quelle est la solution qui vous semble préférable ?				
	1985	1986	1987	1988
. Augmenter les cotisations ou les impôts	40,9	39,7	36,9	38,8
. Diminuer les dépenses occasionnées par le chômage ...	49,8	52,9	54,5	54,9
. Ne sait pas	9,3	7,4	8,6	6,3
. Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1985 à fin 1988.

Forme de réduction des dépenses de chômage
- Résultats 1985 à 1988 -

*(Question posée aux personnes favorables à la solution de
diminuer les dépenses occasionnées par le chômage)*

(en %)

Sous quelle forme principalement ?				
	1985	1986	1987	1988
. Diminuer le nombre de bénéficiaires	37,0	31,7	33,1	30,8
. Diminuer le montant des allocations	23,8	23,7	17,4	21,5
. Diminuer la durée des versements	39,2	40,0	43,3	41,3
. Ne sait pas	-	4,6	6,2	6,4
. Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>(Effectifs)</i>	<i>(982)</i>	<i>(1057)</i>	<i>(1071)</i>	<i>(1097)</i>

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1985 à fin 1988.

Solution en cas d'équilibre ou d'excédent des comptes d'indemnisation du chômage - Résultats 1989-1990 -

(Périodes d'équilibre du régime d'assurance-chômage)

(en %)

1989	1990
En fait, les cotisations suffisent aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Il y aurait même cette année un excédent (c'est-à-dire un peu plus de ressources que celles nécessaires). Dans ces conditions, quelle solution, selon vous, conviendrait-il d'adopter ?	Vous savez peut-être que les cotisations suffisent aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Il y a même un excédent, c'est-à-dire plus de ressources. Comment, à votre avis, convient-il d'utiliser cet excédent ? Il faut
. Diminuer les cotisations 36,4	. Diminuer les cotisations 36,1
. Améliorer l'indemnisation 61,7	. Améliorer l'indemnisation 62,7
. Ne sait pas 1,9	. Ne sait pas 1,2
Ensemble 100,0	Ensemble 100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1989 et fin 1990.

Forme d'amélioration de l'indemnisation - Résultats 1989-1990 -

(Question posée aux personnes favorables à une amélioration de l'indemnisation)

(en %)

Sous quelle forme principalement ?		
	1989	1990
. Augmenter le nombre de chômeurs à indemniser *	35,2	
. Indemniser un plus grand nombre de chômeurs **		44,3
. Augmenter le montant des allocations	18,6	14,7
. Allonger la durée de versement des indemnités	44,7	39,9
. Ne sait pas	1,5	1,1
Ensemble	100,0	100,0
	(Effectifs)	(Effectifs)
	(1234)	(1262)

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1989 et fin 1990.

* Libellé de l'item de réponse en 1989.

** Libellé de l'item de réponse en 1990.

Solution pour faire face aux dépenses d'indemnisation du chômage
- Résultats 1991-1992 -

(Périodes de déficit du régime d'assurance-chômage)

(en %)

Vous savez peut-être [que les cotisations ne suffisent plus aujourd'hui à couvrir]* [qu'aujourd'hui, les cotisations couvrent difficilement]** les dépenses d'indemnisation du chômage. Quelle est la solution qui vous semble préférable pour faire face à cette situation ?		
	1991	1992
. Augmenter les cotisations	45,0	51,4
. Diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage ...	50,8	42,3
. Ne sait pas	4,2	6,3
Ensemble	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1991 et fin 1992.

* Libellé de 1991.

** Libellé de 1992.

Forme de réduction des dépenses d'indemnisation
- Résultats 1991-1992 -

*(Question posée aux personnes souhaitant une diminution
des dépenses d'indemnisation du chômage)*

(en %)

Sous quelle forme principalement ?		
	1991	1992
. Raccourcir la durée de versement des indemnités	46,0	37,3
. Diminuer le montant des indemnités de chômage	27,2	30,9
. Indemniser un moins grand nombre de chômeurs	17,3	20,2
. Retarder la date du début de versement des indemnités	6,8	8,3
. Ne sait pas	2,7	3,3
Ensemble	100,0	100,0
<i>(Effectifs)</i>	<i>(1023)</i>	<i>(852)</i>

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1991 et fin 1992.

Annexe 4

Les effets de la nouvelle allocation unique dégressive

Rappel des résultats de 1992

Annexe 4

Opinion sur les effets de la nouvelle allocation dégressive - Résultats 1992 -

(Les résultats de 1992 ne sont pas directement comparables avec ceux de l'année 1993, la question ayant été posée différemment).

(en %)

Pour couvrir le déficit du régime d'assurance-chômage, une nouvelle allocation remplace les anciennes. Cette allocation diminue progressivement et plus rapidement qu'auparavant. Pensez-vous que la diminution progressive de l'allocation va principalement ...			
	1ère réponse	2ème réponse	Total (1) + (2)
. Inciter les chômeurs à reprendre plus rapidement un emploi	44,9	15,3	60,2
. Aggraver les conditions de vie des chômeurs	42,2	34,7	76,9
. Rendre plus difficile, pour les demandeurs d'emploi, leur recherche d'emploi	11,8	45,1	56,9
. Ne sait pas	1,1	4,9	6,0
Ensemble	100,0	100,0	-

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1992.

Annexe 5

Catégories de personnes à aider en priorité

Rappel des résultats de 1988 à 1992

Annexe 5

Catégories de personnes à aider en priorité
- Résultats 1988 à 1992 -

(en %)

Les pouvoirs publics apportent une aide particulière aux personnes en situation difficile afin de leur permettre de trouver un emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.

Selon vous, quelles catégories faut-il aider en priorité ?
(Deux réponses)

	1988		1989		1990		1991		1992	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
. les chômeurs venant d'être licenciés	14,1	15,1	10,3	11,2	9,8	9,6	12,1	9,0	9,0	8,4
. Les chômeurs de longue durée	39,5	25,8	29,9	21,5	26,2	16,9	25,2	17,9	34,8	22,2
. Les bénéficiaires du RMI*	-	-	9,8	13,2	7,5	10,3	7,7	10,9	7,5	11,5
. Les jeunes	32,0	34,8	31,5	25,3	32,0	23,2	34,8	23,8	31,0	25,4
. Les personnes de plus de 50 ans ...	10,8	15,2	14,6	21,1	13,3	17,9	10,3	15,9	9,2	14,7
. Les femmes	1,4	7,0	2,0	5,7	2,1	5,2	1,7	4,2	1,0	2,9
. Les personnes les moins qualifiées**	-	-	-	-	7,7	15,2	7,3	16,8	6,6	13,3
. Autre	1,6	0,2	1,3	0,3	0,8	0,6	0,4	0,6	0,4	0,3
. Ne sait pas	0,6	1,9	0,6	1,7	0,6	1,1	0,5	0,9	0,5	1,3
Ensemble	100,0									

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1988 à fin 1992.

(1) 1ère réponse.

(2) 2ème réponse.

* L'item n'existait pas en 1988.

** L'item n'existait pas en 1988 et 1989.

Annexe 6

La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire

Rappel des résultats de 1992

Annexe 6

La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire - Résultats 1992 -

(La question posée en 1992 n'a pas été reprise sous la même forme en 1993)

(en %)

Pour favoriser la création d'emplois, certains proposent de réduire la durée hebdomadaire de travail des salariés, avec une diminution de salaire. Cette mesure vous paraît-elle ?	
	Fin 1992
. Très efficace	3,7
. Assez efficace	28,3
	} 32,0
. Peu efficace	42,3
. Pas du tout efficace	24,9
	} 67,2
. Ne sait pas	0,8
Ensemble	100,0

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1992.

Annexe 7

**Principale condition mise pour accepter une mesure générale
de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire**

(question ouverte postcodée)

Nomenclature détaillée des items de postcodage en 1993

Annexe 7

Principale condition mise pour accepter une mesure générale de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire

Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1993

- 01 - **A condition que la diminution du salaire soit faible**, soit peu importante, soit minimale, soit inférieure à 10%-15% maximum.
- 02 - **Cela dépendra du salaire proposé**, du pourcentage de salaire (sans précision), de la réduction, à condition que le salaire soit suffisant pour vivre.
- 03 - **A condition d'embaucher des chômeurs** : qu'on embauche quelqu'un à la place, que ce soit efficace contre le chômage, que l'argent serve à créer des emplois, qu'on oblige les employeurs à embaucher, qu'il n'y ait plus de chômeurs, être sûr que cela crée des emplois.
- 04 - **A condition que cela se traduise par un avantage sur son poste** : conserver mon emploi à vie, avoir un travail définitif, avoir une garantie d'emploi, avoir un poste qui me convienne mieux.
- 05 - **A condition qu'il y ait une réelle réduction du temps de travail** : temps libre réel, plus de temps libre, avoir plus de vacances, que le travail demandé soit vraiment moins long qu'avant.
- 06 - **A condition que cela soit compensé par des avantages fiscaux ou sociaux** : à condition qu'il y ait moins d'impôts, qu'il y ait une baisse des loyers, qu'il y ait plus d'aides sociales, compenser par une allocation, donner quelque chose pour les mères au foyer, que ça ne touche pas à la retraite, que la retraite soit plus élevée.
- 07 - **A condition que cela concerne tout le monde de façon identique**, que tout le monde fasse l'effort, que cela soit partagé entre les "petits et les gros", que tout le monde ait le même régime.
- 08 - **A condition que ça ne soit pas la même chose pour tous**, qu'il y ait un plafond, que la diminution ne soit pas proportionnelle pour tous, que l'effort soit fonction du salaire.
- 09 - **Seulement s'il y a des problèmes de licenciement dans l'entreprise**, si la situation de l'entreprise est catastrophique.
- 10 - **A condition de pouvoir choisir ses horaires, d'organiser les horaires**.
- 11 - **Autres** (ex.: s'il y a une meilleure gestion de l'Etat, à condition de pouvoir faire des heures supplémentaires, ...).
- 12 - **Ne se sent pas concerné, ne sait pas**, non réponse

Annexe 8

**Questions posées à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle (DARES)**

**Vague de fin 1993 de l'enquête
"Conditions de vie et Aspirations des Français"**

Annexe 8

**Questions posées à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle (DARES)**

(Extrait du questionnaire de fin 1993)

AUX ACTIFS

A19 - Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?

(Enumérez)

- . Oui
- . Oui, mais à certaines conditions
- . Non

1	Passez à A21
---	--------------

2	
---	--

43

3	Passez à A21
---	--------------

A20 - Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de la réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire ?

(Notez la première réponse)

--	--

44,45

A TOUS

J16 - Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?

(Enumérez - une seule réponse)

- . Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant
- . Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage
- . Non

1

2

3

425

T6 - Sous quelle forme principalement ?*(Présentez la liste - une seule réponse)*

- | | | |
|---|---|-----|
| . Indemniser moins de chômeurs | 1 | |
| . Diminuer le montant des indemnités de chômage | 2 | |
| . Raccourcir la durée de versement des indemnités | 3 | 519 |
| . Retarder la date du début de versement des indemnités | 4 | |

T7 - A votre avis, les indemnités de chômage devraient-elles être ?*(Présentez la liste - une seule réponse)*

- | | | |
|--|---|-----|
| . Calculées en fonction du nombre d'années d'activité | 1 | |
| . Calculées en fonction du montant du salaire | 2 | |
| . Modulées selon les ressources globales du foyer | 3 | 520 |
| . Identiques pour tous les chômeurs | 4 | |

T8 - Pour couvrir le déficit du régime d'assurance chômage, l'allocation unique dégressive (AUD) a été mise en place. Cette allocation diminue plus rapidement et de façon plus importante qu'auparavant. Pensez-vous que cette diminution des ressources pour les chômeurs va principalement ...

(Enumérez - une seule réponse)

- | | | |
|---|---|-----|
| . Les inciter à reprendre plus rapidement un emploi | 1 | |
| . Rendre plus difficile leur recherche d'emploi | 2 | 521 |

T9 - En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | | |
|--|---|-----|
| . Il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel | 1 | |
| . Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt | 2 | |
| . Il faut que les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi | 3 | 522 |
| . Il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation | 4 | |

T10 - Les pouvoirs publics apportent une aide particulière aux demandeurs d'emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.

Selon vous, qui faut-il aider en priorité ?

(Présentez la liste - Relancez pour obtenir deux réponses)

	1ère réponse citée		2ème réponse citée	
. Les chômeurs venant d'être licenciés	1		1	
. Les chômeurs de longue durée	2		2	
. Les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion	3		3	
. Les jeunes	4		4	
. Les chômeurs de plus de 50 ans	5	523	5	524
. Les personnes isolées chargées de famille	6		6	
. Les chômeurs les moins qualifiés	7		7	
. Autre	8		8	

T11 - Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?

(Enumérez)

. Oui	1	
. Non	2	525

T12 - En cas de licenciements pour cause économique dans une entreprise, quelle est la solution qui vous semble préférable ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Favoriser le départ en pré-retraite des salariés de plus de 50 ans, avec une rémunération réduite	1	
. Favoriser le départ des salariés les plus jeunes, en les aidant à se reclasser (démarches auprès d'entreprises, stages de formation,...)	2	526
. Ne pas tenir compte de l'âge dans la sélection des personnes à licencier	3	

T13 - Selon vous, quelle est, parmi les raisons suivantes, celle qui constitue le plus aujourd'hui un frein à l'embauche ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Le niveau du SMIC trop élevé	1	
. Les cotisations sociales trop élevées	2	
. Les difficultés pour trouver du personnel compétent	3	
. La réglementation du travail trop contraignante pour les employeurs	4	527
. La situation économique incertaine	5	
. Le développement de technologies économisant la main d'oeuvre	6	
. Autre	7	

T14 - Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ?

(Enumérez)

- | | | |
|-------------|---|-----|
| . Oui | 1 | |
| . Non | 2 | 528 |

T15 - Selon vous, pour qu'une telle mesure puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...

(Enumérez - une seule réponse)

- | | | |
|---|---|-----|
| . Obliger les entreprises à appliquer la mesure | 1 | |
| . Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure .. | 2 | 529 |

T16 - Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- | | | |
|--|---|-----|
| . Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour | 1 | |
| . Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) | 2 | 530 |
| . Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés) .. | 3 | |

T17 - Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée, ...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?

(Enumérez - une seule réponse)

- | | | |
|-------------------------------|---|-----|
| . Très efficaces | 1 | |
| . Assez efficaces | 2 | |
| . Peu efficaces | 3 | 531 |
| . Pas du tout efficaces | 4 | |

1

Cc
RE-

Nu
18